

Les députés européens adoptent une loi pour des batteries plus «vertes»

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 minutes,

Mis à jour à l'instant

[Copier le lien](#)



Les fabricants devront, dès 2024, renseigner l'empreinte carbone totale attendue de chaque batterie, de l'extraction minière au recyclage. [artjazz / stock.adobe.com](#)

Les députés européens ont adopté mercredi à une très large majorité des règles visant à rendre les batteries plus durables et plus facilement recyclables, de celles des smartphones à celles des voitures ou trottinettes. Par 587 voix pour, 9 contre et 20 abstentions, les députés ont approuvé un accord conclu avec le Conseil pour réviser les règles de l'UE.

Ces règles s'appliqueront à tous les types de batteries vendues dans l'UE: smartphones, ordinateurs, électroménager, voitures, batteries industrielles jusqu'à celles des vélos et trottinettes électriques, moyens de transport de plus en plus prisés.

Les fabricants devront, dès 2024, renseigner l'empreinte carbone totale attendue de chaque batterie, de l'extraction minière au recyclage. Et après 2027, seules les batteries des voitures électriques ne dépassant pas un seuil maximal pourront être commercialisées.

Les batteries portables des appareils devront pouvoir être plus facilement retirées et remplacées par les usagers. «*Pour la première fois, nous avons une législation sur l'économie circulaire qui couvre l'ensemble du cycle de vie d'un produit - cette approche est bonne à la fois pour l'environnement et l'économie*», a souligné rapporteur Achille Variati (S&D, Italie). «*Notre objectif global est de construire une industrie européenne du recyclage plus forte, notamment pour le lithium, et un secteur industriel compétitif dans son ensemble, ce qui est crucial dans les décennies à venir pour la transition énergétique et l'autonomie stratégique de notre continent*», a-t-il ajouté.

Des objectifs sont fixés en termes de collecte et de recyclage des déchets: 45% des batteries portables devront être collectées en 2023, et 73% d'ici 2030. Pour les batteries de vélos, scooters et trottinettes électriques, le taux minimal de reprise s'élèvera à 61% d'ici 2031.

Toutes les batteries collectées devront être recyclées, avec des niveaux élevés de récupération pour les composants critiques: d'ici 2027, les processus employés devront permettre de recycler au moins 90% du cobalt et du nickel des batteries, ainsi que 50% du lithium (puis 80% en 2031). Enfin, la composition des nouvelles batteries devra inclure des niveaux minimums de métaux issus de la valorisation des déchets: après 2031, les batteries des véhicules électriques devront incorporer 16% de cobalt, 6% de lithium et de nickel recyclés.

Le Conseil devra maintenant approuver formellement le texte avant sa publication au Journal officiel de l'UE et son entrée en vigueur.

La rédaction vous conseille

- **Le lourd bilan carbone de la production des batteries automobiles**
- **La France ouvre à Douvrin sa première giga-usine de batteries automobiles**
- **Batteries électriques : quels sont les principaux projets de giga-usines en Europe ?**

Sujets

[Batteries automobiles](#)

[Transition écologique](#)

À lire aussi

Salaire des fonctionnaires: le gouvernement dévoile ses propositions ce lundi

40% des résidences seniors en France suspectées de tromperies sur des personnes âgées

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Emmanuel Maproul annonce la relocalisation de la production de 25 médicaments «dans les prochaines semaines»

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

